

Négociations sociales au Village de Sandpiper Bay en Floride

Écrit par Administrator
Jeudi, 05 Avril 2018 06:58 -



Après un accueil à l'aéroport international de West Palm Beach aux USA, j'ai rencontré le 21 mars 2018 David A.RENSHAW le responsable TEAMSTERS local 769 pour un diner avec le principal délégué au Club Med de Sandpiper Bay. Le lendemain avec David R. nous visitons l'établissement pour rencontrer les adhérents du syndicat et à 10h début de la négociation avec la direction sous la médiation de Mme Inès M Delgado Alberto.

David R accompagné de son avocat D.ROBINSON (qui parle le français) de Clurk son secrétaire et de 2 délégués (une ex femme de chambre et un cuisinier) en ma présence comme Coordinateur de l'EFFAT-UITA, le responsable syndical US intervient pour dénoncer la suppression des femmes de chambre remplacées par une société de services, demander 2 jours de repos pour le personnel de restauration et une augmentation de 0,59\$ de l'heure.

Le directeur des Ressources Humaines du Club Med pour les USA Chris KEELEY répond notre établissement a une activité flexible et nous avons choisi la mobilité du personnel sans impact sur les conditions sociales, nous sommes d'accord pour 5 jours de travail par semaine en restauration lorsque l'effectif est inférieur à 500 vacanciers et nous proposons une

Négociations sociales au Village de Sandpiper Bay en Floride

Écrit par Administrator
Jeudi, 05 Avril 2018 06:58 -

augmentation de 0,40\$ de l'heure. Pour la sous traitante nous vous informerons 60 jours avant sa mise en œuvre.

David R.confirme le risque que la sous traitante remplace la force de travail au Club Med, ce n'est pas bon pour la qualité de service dans l'activité touristique et encore moins pour les travailleurs. De plus votre pratique est illégale car la Loi Américaine prévoit un débat préalable avec l'organisation syndicale sur les effets sociaux.

Comme Coordinateur EFFAT-UITA je suis intervenu pour rappeler que cette question de la sous traitante se poser dans les villages du Club Méditerranée de la zone Europe -Afrique et que nous avons une déclaration commune de 2001 sur ce sujet qui prévoit la consultation des délégués et un accord signé en 2009 avec l'EFFAT-UITA sur les droits fondamentaux au travail dont la concertation avec les Organisations Syndicales pour négocier en fonction de la législation de chacun des pays.

David R. explique qu'en mai 2017 la direction a pris la décision de sous-traiter sans en informer le syndicat avant octobre, c'est pourquoi des procédures judiciaires sont déposées pour une indemnisation du personnel concerné.

Après de nombreuses suspensions de séances vers 19h un accord est trouvé sur :

Négociations sociales au Village de Sandpiper Bay en Floride

Écrit par Administrator
Jeudi, 05 Avril 2018 06:58 -

1) Les horaires de travail avec la possibilité de 5 jours de travail par semaine y compris pour le personnel de restauration quand l'effectif est inférieur à 500 clients.

2) Si l'entreprise envisage de sous-traiter des contrats de travail, il doit en informer l'Organisation Syndicale 270 jours (9 mois) avant sa mise en œuvre et aucun licenciement ne peut avoir lieu si de la sous traitance existe dans le service.

3) Une augmentation de 0,40\$ de l'heure est prévue avec effet rétroactif au 1er novembre 2017.

Sandpiper Bay, Floride USA
Mars 2018 Christian JUYAUX

Négociations sociales au Village de Sandpiper Bay en Floride

Écrit par Administrator
Jeudi, 05 Avril 2018 06:58 -

